

OFFRE DE FORMATION

Aménager des pôles d'échanges multimodaux en territoires peu denses et villes moyennes

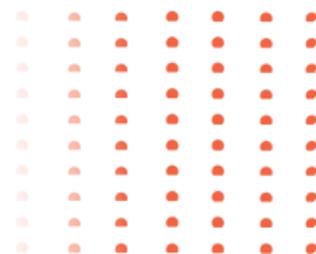


en distanciel

Sessions 2023

20 mars après-midi (14h00 / 17h00)
et 21 mars journée (9h00 / 17h00)

6 avril journée (9h00 / 17h00)
et 7 avril matinée (9h00 / 12h00)





Les pôles d'échanges multimodaux se développent dans les territoires à faible ou moyenne densité. Pôles d'échanges ferroviaires ou routiers, ce sont des lieux sources d'innovation pour les collectivités. Ils visent à rassembler, dans un endroit stratégique du territoire, différents services de mobilités, les rendant ainsi particulièrement visibles dans les territoires.

Avec la prise de compétence AOM des communautés de communes, beaucoup d'entre elles cherchent à mettre en place des services de mobilité, et à les structurer par l'aménagement de « petits » pôles d'échanges.

Cette formation vise à former les collectivités aux fondamentaux nécessaires pour aménager ces pôles d'échanges sur le territoire : où les implanter, quels services y inclure, quels aménagements prévoir ?

Objectifs pédagogiques

A l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Définir les enjeux d'un pôle d'échanges selon le contexte territorial
- Identifier les acteurs à mobiliser pour un projet de pôle d'échanges et leur implication dans les projets
- Connaître les principes d'aménagement et de fonctionnement d'un pôle d'échanges en zones peu denses
- Comprendre le principe de la méthode de design thinking et son intérêt pour les projets de pôles d'échanges



Public



L'offre de formation s'adresse aux :

- Agents des collectivités (notamment des communautés de communes nouvellement AOM, des Régions AOM locales, des communautés d'agglomérations de villes moyennes)
- Acteurs de la mobilité et de l'aménagement de l'espace public (bureaux d'études...)
- Élus

Niveau pré-requis

Aucun prérequis



Outils pédagogiques

- Exposés théoriques
- Apports techniques
- Retours d'expériences

Méthodes d'évaluation

Dispositif d'évaluation des acquis : études de cas, quizz

Frais d'inscription

750 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

Durée

1,5 jour

Programme



1^{re} demi-journée

- 30 mn : Accueil des participants : Tour de table et recueil des attentes particulières
- 60 mn : Enjeux et fonctions des pôles d'échanges en territoires peu denses
- 15 mn : Pause
- 60 mn : Gouvernance et conduite de projets de « petits » pôles d'échanges
- 15 mn : Évaluation de la première demi-journée

2^e demi-journée

- 20 mn : Debrief de la première demi-journée
- 60 mn : Planification et stratégie de maillage d'un territoire autour de pôles d'échanges
- 15 mn : Pause
- 70 mn : Comment initier une démarche de projet de PEM : méthode « design » et diagnostic d'usage
- 15 mn : évaluation et conclusion de la deuxième demi-journée

3^e demi-journée

- 15 mn : Debrief de la deuxième demi-journée
- 55 mn : Organisation, aménagement et fonctionnement d'un pôle d'échange en zone peu dense : Retours d'expériences de projets de PEM ferroviaires
- 15 mn : Pause
- 55 mn : Organisation, aménagement et fonctionnement d'un pôle d'échange en zone peu dense : Retours d'expériences de projets de PEM routiers (aires de mobilité)
- 30 mn : Synthèse participative de la formation
- 10 mn : Conclusion et évaluation de la formation

Horaire matinée : 9h00 / 12h00
Horaire après-midi : 14h00 / 17h00



les atouts du cerema

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

Coordination de la formation

Florence Girault

Directrice de projets Services de mobilité et Transition énergétique des mobilités, Cerema Territoires et Ville

Informations et Inscription



formation.catalogue@cerema.fr